

de juin ; sur quoi se fonde cette espérance, on ne saurait le dire. Toutefois, la mort de M. de Cavour que nous annoncent les derniers journaux d'Europe, pourrait bien ouvrir à la révolution une voie nouvelle. D'après les mêmes journaux il serait remplacé dans le ministère par M. de Menghetti. Le cabinet de Victor-Emmanuel veut obliger le peuple et le clergé Italiens, à célébrer, le 2 juin, l'anniversaire de la Bataille de Magenta, ou sous ce prétexte, l'envahissement de plusieurs états, par des réjouissances solennelles ; mais le clergé s'y refuse courageusement.

En Angleterre Lord J. Russell a déclaré que le Gouvernement ne souffrirait pas que les navires américains, armés en course, s'arrêtassent dans ses ports. La France a résolu de s'en tenir sur ce point à ses anciennes lois, qui ne permettent pas à ces navires un séjour de plus de 24 heures sur ses côtes.

Où a vu, la semaine dernière, que l'Angleterre et la France avaient proposé chacune une solution différente à la question de Syrie ; il paraît par les derniers journaux, que la Turquie a adopté celle de la France, et que par conséquent le gouverneur de la Montagne devra être dans la suite un maronite chrétien et indépendant du Gouverneur de Damas.

En Russie, le gouvernement vient d'affranchir les serfs, c-à-d, de donner la liberté à plus de 24 millions d'hommes.

Le même gouvernement vient de changer la condition du paysan polonais, et de fermier temporaire qu'il était, il en a fait un fermier perpétuel. Si d'un côté cette disposition a quelque avantage, de l'autre elle enlève à chacun le droit de jouissance, de vente, d'aliénation etc. On annonce la mort du prince Gortschakoff, vice-roi de la Pologne.

En Cochinchine, depuis l'enlèvement des forts de Ki-Hoa et la destruction de l'armée anamite, les populations du Cambodge ont envoyé des députés au quartier général pour faire leur soumission. Voici le fait qui résulte de l'ensemble de leurs déclarations : c'est que des habitants seront heureux de se donner à la France, à condition que cette puissance s'établisse sérieusement dans ce pays, afin de les défendre. Il paraît certain que la France acceptera cette proposition qui lui donne une colonie riche et peuplée.

Aux Etats-Unis, les troupes du Nord ont échoué dans une attaque tentée contre un corps considérable de troupes du sud concentrées dans le voisinage de Great Bethel. Malgré ces succès, les troupes du sud continuent à retraiter, et ont aujourd'hui abandonné aux ennemis presque tous les postes situés sur la rive sud du Potomac.

#### NOUVELLES LOCALES.

Les directeurs de l'*Abeille*, pour se rendre au désir d'un grand nombre d'abonnés ont fait réimprimer le premier numéro du premier volume de l'*Abeille*. Ceux qui désirent se le procurer pourront s'adresser au bureau de l'*Abeille*.

— Nous accusons réception des cinquième et sixième livraisons des Soirées Canadiennes.

— S'il faut en croire un bruit qui circule depuis quelques jours parmi les élé-

ves, nous sommes à la veille d'un événement qui doit faire époque dans les annales du Petit-Séminaire. Mais personne encore ne sait ce dont il s'agit. Est-ce une visite ? un congé ? une promenade ?

— M. Cauchon a été élu, à l'unanimité membre de l'Assemblée Législative pour le comté de Montmorency.

— M. Baby a été élu pour la division Stadacona avec une majorité de 1295 voix sur son adversaire M. Fournier.

#### Lettre du R. P. Le Jeune, au R. P. Provincial de Paris, 1634

Suite.

Je demande un supérieur aux Trois-Rivières, pour ce que ce n'est pas trop de tenir là trois Pères, afin qu'il y en ait toujours deux livres pour les sauvages. (Que si V. R. n'en veut envoyer que deux, le P. Buteux à qui j'apprendray cette année ce que je pourray de la langue, demeurera avec luy à Kébec ou au Trois-Rivières, et moy avec l'autre ; mais à mon avis ce n'est pas trop de trois pour les Trois-Rivières : l'un sera pour nos françois, les deux autres pour les sauvages, voir mesme il se pourra faire qu'on en envoie l'un d'eux aux Hurons avec les deux qu'il y faut faire passer. Je me doute bien que le Pere Brebeuf en pourra demander plus de deux ; si bien que si V. R. nous peut donner cinq Peres et deux Frères, ce ne sera pas trop. Je me souviens de ce que je luy ay autrefois entendu à dire, "*ad pauca attendens facile ennuiciat* ; j'ay bien le monde qu'il fault, mais je ne dy pas où on trouvera de quoy le nourrir." A cela je n'ay point de répartie. Je me restreins le plus qu'il m'est possible ; car pour le bien de cette mission, il faudroit bien plus de monde que nous n'en demandons.

J'ay icy deux humbles supplications à faire à V. R. Je les fay au nom de Jésus Christ de toute l'estendue de mon cœur : mon R. P., je conjure V. R. de me décharger. Je dy quelquefois aux petites croix qui me viennent : "Et encor celle là, et tant que vous voudrés, ô mon Dieu." Mais à celles que le P. Lallemand m'a apporté dans les lettres de V. R. qui me continuoient en charge je l'ay dy plus de trois fois, mais avec une rétraction de cœur qui ne pouvoit boire ce calice. En vérité, mon R. Père, je n'ay pas les talens, ny les qualités, ny la douceur requise pour estre supérieur ; de plus, je le dy et il est vray, c'est un grand détournier pour l'estude de la langue ; je dy un très grand détournier, diray-je mesme que cecy cette année n'ait un salut peut-être de quelques sauvages. J'apprend que les Sauvages qui sont aux Trois-Rivières sont tous malades et meurent en grand nombre. Le P. Brebeuf mesme qui a passé par là, m'escrit qu'il seroit à propos que j'y allasse : je suis dans les écritures, je n'ay rien ou peu de choses prestes, les vaisaux seront bien tost prests à faire voile ; je seray surpris de mes lettres et informations, que j'enverrois à V. R. touchant nos besoins ; je me dépêche tant que je peux. Si je n'estois point Supérieur, je serois délivré de tout cela ; il y a longtemps que je serois là

haut. Je me dispose pour y aller tout à fait jusques au printemps ou jusques à la venue des vaisseaux. Je n'ay pas l'esprit capable de tant de choses : le soin de nos gens, tant de sortes de petits travaux qu'il y a, bref tout s'adresse au Supérieur, et cela le divertit infiniment, notamment à Kébec, où nous sommes bon nombre de personnes. Ajoutés les sermons, confessions, visites : je veux croire que tout cela empescheroit peu le P. Lallemand de l'estude de la langue ; pour moy, je le dy devant Dieu, cela m'en détourne grandement. Depuis le mois d'avril, auquel je retourney d'avec les sauvages, je n'ay pas regardé un seul mot de leur langue. Le P. Lallemand, qui n'est pas si assidu à l'estude, a voulu, au commencement de sa venue, prendre un petit garde au travail de nos hommes. Enfin il s'en est défait, me confessant ingénument, ce qu'il n'avoit pas voulu croire, qu'il estoit impossible d'estudier avec ce soin. On donne un temps tout libre à ceux qui estudient dans nos classes ; ils ont de braves maistres ; ils ont de bons livres ; ils sont logés commodément ; et moy qui suis sans livres, sans maistres, mal logé, pourray-je bien estudier avec un soin qui m'occupe quasi tout entier bien souvent ? V. R. considérera cecy devant Dieu, s'il luy plaist ; je ne veux que sa plus grande gloire. Il est vray que jeme bas contre mon ombre ; le temps parle pour moy : il y a plus de trois ans (ou il y aura à la venue des vaisseaux) que je suis en charge ; le Père Lallemand estant ce qu'il est, et demeurant à Kébec, contentera infiniment. Je remercie desjà par avance V. R. de ce qu'elle m'a oordera cette requeste. Voicy la seconde.

Le P. Benier m'escrit qu'il ne se scauroit consoler de ce qu'il ne vient point en Canada, sinon dans la vue de ses pechés qui l'en empêchent ; il me prie d'escire à Rome pour luy. Je dy tout mon cœur à V. R. il espère que delà on luy ouvrira la porte, les Provinciaux luy fermans en France. J'en ay escry, comme il m'en supplie ; mais ce n'est pas delà que j'attends ma plus grande consolation, mon R. P. Permettés moy, que je le demande pour Dieu, au nom de Dieu et en Dieu, pour le salut de plusieurs âmes ; je renonce entièrement à tout ce qu'il y auroit de déréglé dans mon affection ; non, mon R. P., ce n'est point l'affection de la créature qui parle. Si V. R., à qui Dieu se communique plus abondamment qu'à un pauvre pécheur, juge dans un dénuement de tout en la présence de Jesus Christ, qu'il soit plus nécessaire en France et auprès d'une femme (1), qu'au milieu de ces peuples barbares, je ne le demande plus : *majorem Dei gloriam specto*. S'il rend tant soit peu plus de services à N. Seigneur où il est, qu'il ne feroit en la Nouvelle France, qu'il y demeure, au nom de Dieu ; c'est là où je le souhaite. Mais si V. R. juge que Dieu le veuille icy, je le demande de tout mon cœur. La crainte que j'ay qu'il n'arrive quelque changement, me fait conjurer V. R. de nous donner selon le cœur qu'elle a pour nous. Si je scavois que celui qui luy pourra succe-

(1) Le P. Benier était confesseur d'une princesse à la cour.